

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'ASSOCIATION

STEPHANE LAMART
Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

Siège social : 13^e avenue Charles de Gaulle
94470 BOISSY-SAINT-LEGER

D. Associations

8 rue Bayen

75017 Paris

Tel : +33 (0) 1 78 09 74 40

Association STEPHANE LAMART

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'Assemblée Générale de l'association STEPHANE LAMART,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association STEPHANE LAMART relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Fonds de dotation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

D. Associations

8 rue Bayen
75017 Paris
Tel : +33 (0) 1 78 09 74 40

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le Fonds de dotation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois

D. Associations

8 rue Bayen
75017 Paris
Tel : +33 (0) 1 78 09 74 40

garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 4 septembre 2024

D.Associations



Catherine Faraut

COMPTES ANNUELS

2023

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

ASSO ASSOCIATION STEPHANE LAMART

13E Avenue Charles de Gaulle
94470 BOISSY-SAINT-LEGER

NAF : 9499Z

SIRET : 441717816 00074



Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre des régions Paris Ile-de-France et Rhône-Alpes

SAS au capital de 310 590 € - RCS Nanterre 401 808 068

20 Avenue André Malraux
92300 LEVALLOIS-PERRET



Sommaire

Sommaire	1
(NP 2300) - Compte rendu de travaux	2
BILAN	
Bilan Actif	3
Bilan Passif	4
COMPTE DE RÉSULTAT	
Compte de résultat	5
Compte de résultat (Suite)	6
ANNEXE	
Règles et méthodes comptables	7
Etat des immobilisations	12
Etat des amortissements	13
Etat des provisions et dépréciations	14
Etat des créances et dettes	15
Charges à payer et produits à recevoir	16
Produits et charges constatés d'avance	17
Détail des legs, donations et assurance-vie	18
Compte de résultat par origine et destination	19
Compte de résultat par origine et destination (Suite)	20
Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public	21
Variation des fonds dédiés et reportés	22
Variation des fonds propres 431-5	23
DÉTAIL DES COMPTES	
Bilan Actif détaillé	24
Bilan Passif détaillé	26
Compte de résultat détaillé	28

 **COMPTE RENDU DE TRAVAUX****Mission de présentation des comptes**

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 12/10/2022, nous avons effectué une mission de présentation des comptes de l'entreprise **ASSOCIATION STEPHANE LAMART** relatifs à la période du **01/01/2023** au **31/12/2023**, qui se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan : 5 890 324 €
- Chiffre d'affaires : 74 618 €
- Résultat net comptable : 118 125 €

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Fait à Levallois Perret

Le 02/09/2024

Bruno AUGUIER

Expert-Comptable

Bruno AUGUIER

Bruno AUGUIER (Sep 3, 2024 16:55 GMT+2)


Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2023 au 31/12/2023			Au 31/12/2022
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Actif Immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	7297	7072	225	225
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours	12000		12000	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	420870		420870	420870
Constructions	3305859	543486	2762373	2851714
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	464107	228560	235547	232407
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	464725		464725	404025
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	150		150	150
TOTAL I	4 675 007	779 118	3 895 890	3 909 391
Comptes de liaison	II			
Actif circulant				
Stocks et encours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	25353		25353	17724
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	5760		5760	56027
Valeurs mobilières de placement	88500		88500	88500
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1867565		1867565	1645819
Charges constatées d'avance	7256		7256	2877
TOTAL III	1 994 434		1 994 434	1 810 947
Frais d'émission des emprunts	IV			
Primes de remboursement des obligations	V			
Écart de conversion actif	VI			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	6 669 442	779 118	5 890 324	5 720 338


Bilan Passif

Bilan Passif	31/12/2023	31/12/2022
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
- dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	500 000	
Autres réserves		
Report à nouveau	4 511 959	2 941 636
- dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée		
Excédent ou déficit de l'exercice	118 125	2 070 323
- dont excédent ou déficit des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée		
Situation nette	5 130 084	5 011 959
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions règlementées		
TOTAL I	5 130 084	5 011 959
Comptes de liaison	II	
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	464 725	404 025
Fonds dédiés	4 486	4 486
TOTAL III	469 211	408 511
Provisions		
Provisions pour risques		8 611
Provisions pour charges		
TOTAL IV		8 611
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	203 037	215 032
Emprunts et dettes financières diverses	720	270
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	47 872	38 489
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	38 863	36 200
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	536	1 266
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL V	291 029	291 258
Écarts de conversion passif	VI	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	5 890 324	5 720 338

 **Compte de résultat**

Compte de résultat	31/12/2023	31/12/2022
Produits d'exploitation		
Cotisations	113 962	101 814
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
- dont ventes de dons en nature		
- dont ventes relatives aux activités sociales et médico-sociales		
Ventes de prestations de services	74 618	55 612
- dont parrainages		
- dont ventes relatives aux activités sociales et médico-sociales		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics		
- dont concours publics aux activités sociales et médico-sociales		
Subventions d'exploitation	28 173	86 510
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	358 162	256 734
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie	364 418	2 508 358
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	12 385	2 983
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	99 847	100 652
TOTAL I	1 051 564	3 112 662
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	514 713	422 488
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	18 984	11 475
Salaires et traitements	268 318	271 040
Charges sociales	41 188	43 129
Dotations aux amortissements et dépréciations	242 386	271 567
Dotations aux provisions		8 611
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	4 013	8 522
TOTAL II	1 089 602	1 036 831
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-38 038	2 075 831

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	31/12/2023	31/12/2022
Produits financiers		
Produits financiers de participation	26 739	3 288
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	26 739	3 288
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées	5 553	526
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV	5 553	526
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	21 186	2 762
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	-16 853	2 078 593
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	210 148	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V	210 148	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	3 964	3 425
Sur opérations en capital	60 490	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL VI	64 454	3 425
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	145 694	-3 425
Participation des salariés aux résultats	VII	
Impôts sur les bénéfices	VIII	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	1 288 451	3 115 950
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	1 170 326	1 045 626
EXCÉDENT OU DÉFICIT (Total des produits - Total des charges)	118 125	2 070 323
- dont excédent ou déficit des activités sociales et médico-sociale sous gestion contrôlée		

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature	3 091	16 684
Prestations en nature	2 240	24 888
Bénévolat	26 051	28 734
TOTAL	31 381	70 306
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature	3 091	16 684
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature	2 240	24 888
Personnel bénévole	26 051	28 734
TOTAL	31 381	70 306



Annexe



Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total du bilan avant répartition est de 5 890 324 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégagant un résultat de 118 125 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Faits caractéristiques

L'association a continué le développement de ses sites en investissant 160 K€ sur les sites de Boissy 2 et du refuge des Orphelins.

Description de l'objet social, de la nature et du périmètre des activités ou missions sociales réalisées, et des moyens mis en oeuvre.

Description de l'objet social de l'entité

L'association dite : ASSOCIATION STEPHANE LAMART « POUR LA DEFENSE DES DROITS DES ANIMAUX », fondée le 8 mars 2000 a pour but d'intérêt général, en tout état de cause distinct des intérêts particuliers de ses propres membres, de :

- Promouvoir et organiser la défense et la protection d'animaux domestiques et sauvages dans un environnement sain et adéquat, sur le territoire français et dans les autres pays du monde ;
- Protéger l'environnement (terre, mer, air) pour assurer aux animaux un milieu sain dans lequel ils peuvent vivre sans danger pour leur santé ;
- Œuvrer pour que les lois et les règlements protégeant les animaux et leurs environnements naturels ou domestiques soient protégés ;
- Inspirer et proposer de futurs textes législatifs et /ou réglementaires protégeant toujours mieux les animaux et leurs environnements naturels ou domestiques ;
- Intervenir, avec l'appui des autorités publiques compétentes, contre toute forme de maltraitance et cruautés ;
- Organiser des campagnes d'informations et de sensibilisation à la protection des animaux et de leurs environnements naturels ou domestiques.
- Dénoncer et lutter contre tous les manquements et toutes les infractions ayant un lien direct ou indirect avec le bien-être animal et la protection des animaux tels que prévus et réprimés notamment dans le code rural et de la pêche maritime, le code pénal, le code de procédure pénale, le code de l'environnement, le code de la consommation et par la réglementation internationale ainsi que contre les infractions aux dispositions légales et réglementaires relatives à la protection de la nature et de l'environnement (notamment trafics d'animaux, commerce d'espèces protégées, non-respect de la réglementation de la chasse, etc.)

Description de la nature et du périmètre des activités ou missions sociales réalisées

La nature des missions sociales réalisées de l'association Stéphane LAMART concerne la protection des animaux sur le terrain (enquêtes, sorties de fourrière, adoptions, plaidoiries, propositions de textes législatifs, lobbying auprès des administrations : Interventions auprès des élus, des administrations publiques et de toutes instances juridictionnelles qu'elles soient judiciaires ou administratives), et protection de leur environnement. Tout ceci sur le territoire français (métropole et DOM-TOM) et à l'étranger.

Description des moyens mis en œuvre

Stéphane LAMART a su doter l'Association d'un impressionnant réseau de professionnels susceptibles d'intervenir sur le terrain dans toute la France : représentants des autorités publiques, de nombreux vétérinaires, d'avocats spécialisés autour de Maître Patrice GRILLON, conseil de l'Association depuis de nombreuses années.

L'Association est invitée à siéger dans des commissions de protection animale, au ministère de l'Agriculture, à l'Assemblée nationale ou encore à la mairie de Paris, et noue régulièrement des contacts au sein de différents Ministères, notamment ceux de la Justice et l'Environnement.

Elle n'hésite pas à se mobiliser aux côtés d'autres associations pour défendre ensemble la cause animale.

Pour sensibiliser le public, l'association en appelle régulièrement au média dans des communiqués, interviews et publicités (Presse, Télé, radio, réseau sociaux internet). Y compris en éditant tracts, journaux d'informations et d'affiches et création de sites internet.

Afin de réaliser les enquêtes au niveau nationale, nous faisons appels à des enquêteurs bénévoles, ainsi que des familles d'accueils bénévoles afin de recueillir les animaux, des délégués (pour représenter l'association lors de manifestations ou de salons, congrès) et d'agents animaliers bénévoles au sein des refuges de l'association.

Des salariés sont présents au siège administratif et dans ses refuges.

Des avocats spécialisés dans le droit animalier représentent l'association devant les tribunaux nationaux afin de se constituer partie civile lors de mauvais traitements ou d'actes de cruauté. Nous saisissons également les juridictions administratives et les instances déontologiques vétérinaires et autres ;

L'association accorde également des aides financières à d'autres associations ou organismes dans le cadre de sauvetages animaliers, ou d'une campagne de protection ou d'information ;

L'Association dispose également de refuges, maisons de retraite, fermes pédagogiques.

Événements significatifs postérieurs à compter de la clôture

L'association a commencé les démarches pour se transformer en Fondation.

L'association transférera l'intégralité de ses biens à la Fondation à la création de celle-ci. Les biens seront transférés à la valeur vénale.

Les estimations de cette valeur vénale ont été faites au cours de l'année 2021 et au cours de l'année 2022 pour les biens acquis en 2022.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

La maison reçue en leg par Gilles Nicoletti à Paimpol fait l'objet d'une provision pour dépréciation de 96K€, afin de tenir compte du commodat dont elle fait l'objet.

Les amortissements sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

- | | |
|--------------------------------------|---------|
| • Logiciels | 3 ans, |
| • Constructions | 20 ans, |
| • Agencements et aménagements | 10 ans, |
| • Mobilier de bureau et informatique | 3 ans, |
| • Mobilier | 10 ans. |

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Il n'y a pas de dépréciation en 2023.

Engagements de départ à la retraite

Compte tenu de l'ancienneté des salariés, du turnover, du montant des salaires versés, et de l'âge des salariés, l'engagement lié aux indemnités de fin de carrières n'a pas été évalué, considéré comme non significatif.

Fonds dédiés et reportés

Les fonds dédiés sont des rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être totalement utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Il existe un fonds dédié pour la protection des pigeons qui n'est pas mouvementé depuis plus de quatre ans. En effet, aucune dépense liée à ce fonds dédié n'a été réalisée, même si la direction de l'association est à la recherche de missions.

Les biens destinés à être cédés sont également inscrits en fonds reportés.

Les legs destinés à être cédés entrent dans le patrimoine de l'association, enregistrés au compte "24 - Biens reçus par legs/donat. à céder" à l'actif de l'association, au moment de leur acceptation. En contrepartie, le montant estimé du leg est enregistré en compte "1911 - Fonds reportés liés aux legs". Une fois le bien cédé, l'association réalise une cession d'immobilisation dans le compte "6754 - VCEA Immos reçues Legs/Donations". Une reprise est faite pour le même montant au débit du compte "1911", afin de ne pas faire fluctuer le résultat de l'association.

Cette année l'association a cédé les biens suivants :

- Maison et parking PERRIGUEUX de Guy Jacquemain pour 37K€

Les fonds dédiés sur Legs et Donations destinés à être cédés s'élèvent à la clôture de l'exercice à 464 725 €

Emprunts

Au cours de l'exercice précédent, l'association a souscrit un emprunt d'un montant de 217 000 € sur 15 ans dans le cadre de l'achat d'un nouveau bureau à Boissy St Léger.

Le montant restant à rembourser au 31/12/2023 est de 203 037.28 €.

Contributions volontaires en nature

La valorisation du bénévolat au titre des activités de l'exercice fait l'objet d'une estimation de 4 811,30 heures. La valorisation de ce bénévolat à un taux horaire moyen de 12.27 €/heure correspond à un montant de **26 050.61€ euros**.

- 73 heures pour le conseil d'administration
- 860 heures pour les enquêteurs
- 1 358.50 heures pour les bénévoles du refuge
- 20 heures pour les salons de notaires

Les heures de bénévolat de famille d'accueil sont incalculables car l'animal est gardé 24h/24h jusqu'à l'adoption de l'animal.

Régime fiscal

L'entité est un organisme sans but lucratif non soumis aux impôts commerciaux au régime de droit commun. Toutefois, l'association perçoit certains revenus soumis à l'impôt sur les sociétés : produits financiers hors livret association, et produits des loyers perçus sur des biens reçus en legs. L'association est également soumise à la CRL sur les produits de loyers.

En 2023, les biens suivants font l'objet d'une location :

- 2 Rue Marie Benoit 75012 Paris
- 8 Rue Georges Bizet 91860 Epinay-Sous-Senart
- 3 Rue Clamart 92100 Boulogne Bilancourt
- 4 Rue Pierre Lescot 17000 la Rochelle
- 9 Rue Paul Feval 75018 Paris

Le montant de l'IS pour 2023 est de 10 716 €.

Effectif moyen

L'effectif moyen de l'association est de 3.96 sur l'exercice.

Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Frais d'établissement et de développement			
Donations temporaires d'usufruit			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	7 297		12 000
TOTAL	7 297		12 000
Terrains	420 870		
Constructions :	2 750 880		
- Sur sol propre			
- Sur sol d'autrui			
- Générales, agencements et aménagements constructions	471 323		155 650
Installations :			
- Techniques, matériel et outillage			
- Générales, agencements et aménagements divers	336 593		4 330
Matériel :			
- De transport	57 592		22 810
- De bureau et informatique, mobilier	8 902		33 870
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	404 025		97 700
TOTAL	4 450 186		314 370
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres :			
- Participations			
- Titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	150		
TOTAL	150		
TOTAL GÉNÉRAL	4 457 632		326 370

CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réval. légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Val. d'origine des immo. en fin d'ex.
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			19 297	
TOTAL			19 297	
Terrains			420 870	
Constructions :		72 000	2 678 880	
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
- Gales, agencements et aménagements const.			626 979	
Installations :				
- Techniques, matériel et outillage				
- Gales, agencements et aménagements divers			340 923	
Matériel :				
- De transport			80 404	
- De bureau et informatique, mobilier			42 780	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou don. destinés à être cédés		37 000	464 725	
TOTAL		109 000	4 655 561	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :				
- Participations				
- Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			150	
TOTAL			150	
TOTAL GÉNÉRAL		109 000	4 675 007	

Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice		Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice
Frais d'établissement et développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Autres postes d'immobilisations incorporelles		7 072			7 072
TOTAL		7 072			7 072
Terrains					
Constructions : - Sur sol propre		186 111	131 189	11 510	305 790
- Sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements et aménagements des constructions		88 378	53 318		141 696
Installations techniques, matériel et outillage industriel					
Installations générales, agencements et aménagements divers		136 263	34 914		171 177
Matériel de transport		30 289	12 948		43 237
Matériel de bureau et informatique, mobilier		4 129	10 018		14 146
Emballages récupérables et divers					
TOTAL		445 169	242 386	11 510	676 046
TOTAL GÉNÉRAL		452 241	242 386	11 510	683 118

CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. en fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et dvp.							
Donations temporaires d'usufruit							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre							
- Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agenc. et aménag. des construc.							
Inst. tech. mat. et outil. indus.							
Inst. gales, agenc. et aménag. divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau et info. mob.							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acq. de titres de particip.							
TOTAL GÉNÉRAL							
DOTATIONS NON VENTILÉES				REPRISES NON VENTILÉES			TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ

CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dot. exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Réglémentées				
- Reconstitution des gisements				
Provisions pour : - Investissements				
- Hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL I				
Risques et charges				
- Litiges	8 611		8 611	
- Garanties données aux clients				
- Pertes sur marché à terme				
- Amendes et pénalités				
- Pertes de change				
Provisions pour : - Pensions et obligations				
- Impôts				
- Renouvellement des immobilisations				
- Gros entretien et grandes révisions				
- Charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL II	8 611		8 611	

Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Dépréciations				
- Incorporelles				
- Corporelles	96 000			96 000
Immobilisations : - Biens reçus par legs ou donations				
- Titres mis en équivalence				
- Titres de participation				
- Financières				
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients				
Sur créances reçues par legs ou donations				
Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL III	96 000			96 000
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	104 611		8 611	96 000
- D'exploitation			8 611	
Dont dotations et reprises : - Financières				
- Exceptionnelles				

Etat des créances et dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	150		150
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés	25 353	25 353	
Reçues sur legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	5 760	5 760	
Charges constatées d'avance	7 256	7 256	
TOTAL	38 519	38 369	150

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine	203 037	13 357	52 774	136 906
Emprunts et dettes financières diverses	720	720		
Fournisseurs et comptes rattachés	47 872	47 872		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	13 439	13 439		
Sécurité sociale et autre organismes sociaux	12 329	12 329		
Impôts sur les bénéfices	12 334	12 334		
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés	762	762		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	536	536		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	291 029	101 349	52 774	136 906

⚡ Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2023	31/12/2022
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 730	15 41-
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	15 587	19 83€
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	25 317	35 244

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2023	31/12/2022
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	25 353	17 72€
Créances reçues par legs ou donations		
Autres créances		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	5 372	128€
TOTAL	30 725	19 007

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2023	31/12/2022
Produits : - D'exploitation - Financiers - Exceptionnels		
TOTAL		

Charges constatées d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2023	31/12/2022
Charges : - D'exploitation - Financières - Exceptionnelles	7 256	2 877
TOTAL	7 256	2 877

 **Détail des legs, donations et assurance-vie**

Produits	Montant
Montant perçu au titre d'assurances-vie	211 674
Montant de la rubrique de produits "Legs ou donations" définie à l'article L213-9	152 744
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	210 148
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	37 000
TOTAL	611 566

Charges	Montant
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	37 000
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	97 700
TOTAL	134 700

SOLDE DE LA RUBRIQUE	476 866
-----------------------------	----------------

Compte de résultat par origine et destination

Produits et charges par origine et destination	31/12/2023		31/12/2022	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
Produits par origine				
Produits liés à la générosité du public				
Cotisations sans contrepartie	113 962		101 814	
Dons, legs et mécénats				
Dons manuels	358 645	358 645	157 992	157 992
Legs, donations et assurance-vie	363 935	363 935	2 511 100	2 511 100
Mécénats				
Autres produits liés à la générosité du public	71 918	71 918	53 756	53 756
TOTAL I	908 460	794 498	2 824 662	2 722 848
Produits non liés à la générosité du public				
Cotisations avec contrepartie				
Parrainage des entreprises				
Contributions financières sans contrepartie				
Autres produits non liés à la générosité du public	278 943		105 795	
TOTAL II	278 943		105 795	
Subventions et autres concours publics	III	28 173	86 510	
Reprises sur provisions et dépréciations	IV	8 611		
Utilisations des fonds dédiés antérieurs	V			
TOTAL (I à V)	1 224 187	794 498	3 016 967	2 722 848
Charges par destinations				
Missions sociales				
Réalisées en France				
Actions réalisées par l'organisme	467 689	467 689	464 667	464 667
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
Réalisées à l'étranger				
Actions réalisées par l'organisme				
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
TOTAL I	467 689	467 689	464 667	464 667
Frais de recherche de fonds				
Frais d'appel à la générosité du public	37 326	37 326	39 043	39 043
Frais de recherche d'autres ressources				
TOTAL II	37 326	37 326	39 043	39 043
Frais de fonctionnement	III	347 944	252 824	
Dotations aux provisions et dépréciations	IV	242 386	184 178	
Impôt sur les bénéfices	V	10 716	4 845	
Report en fonds dédiés de l'exercice	VI			
TOTAL (I à VI)	1 106 061	852 959	945 557	503 710
EXCÉDENT OU DÉFICIT	118 126	-58 461	2 071 410	2 219 138

Compte de résultat par origine et destination (Suite)

Contributions volontaires en nature	31/12/2023		31/12/2022	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
Produits par origines				
Contributions volontaires liées à la générosité du public				
Bénévolat	26 051	26 051	28 734	28 734
Prestations en nature	2 240	2 240	24 888	24 888
Dons en nature	3 091	3 091	16 684	16 684
TOTAL I	31 382	31 382	70 306	70 306
Contributions volontaires non liées à la générosité du public II				
Concours publics en nature				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL III				
TOTAL (I + II + III)	31 382	31 382	70 306	70 306
Charges par destinations				
Contributions volontaires aux missions sociales				
Réalisées en France	31 382	31 382	70 306	70 306
Réalisées à l'étranger				
TOTAL I	31 382	31 382	70 306	70 306
Contributions volontaires à la recherche de fonds II				
Contributions volontaires au fonctionnement III				
TOTAL (I + II + III)	31 382	31 382	70 306	70 306

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

(Loi n°91-772 du 7 août 1991)

Emplois par destination	31/12/2023	31/12/2022	Ressources par origine	31/12/2023	31/12/2022
Emplois de l'exercice			Ressources de l'exercice		
Missions sociales			Ressources liées à la générosité du public		
Réalisées en France			Cotisations sans contrepartie		
Actions réalisées par l'organisme	467 689	464 667	Dons, legs et mécénats		
Versements à un org. central ou d'autres org. agissant en France			Dons manuels	358 645	157 992
Réalisées à l'étranger			Legs, donations et assurance-vie	363 935	2 511 100
Actions réalisées par l'organisme			Mécénats		
Versements à un org. central ou d'autres org. agissant à l'étranger			Autres ressources liées à la générosité du public	71 918	53 756
TOTAL I	467 689	464 667			
Frais de recherche de fonds					
Frais d'appel à la générosité du public	37 326	39 043			
Frais de recherche d'autres ressources					
TOTAL II	37 326	39 043			
Frais de fonctionnement III					
TOTAL EMPLOIS	505 015	503 710	TOTAL RESSOURCES I	794 498	2 722 848
Dot. aux prov. et dépréciations IV			Rep. sur prov. et dépréciations II		
Reports en fonds dédiés de l'exercice V			Utilisat. des fonds dédiés anté. III		
Excédent de la génér. du public de l'ex.	289 482	2 219 137	Déficit de la génér. du public de l'ex.		
TOTAL	794 497	2 722 847	TOTAL	794 498	2 722 848
			Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)		2 397 139
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	289 482	2 219 138
			(-) Invest. et (+) désinvest. nets liés à la générosité du public de l'ex.		
			Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	289 482	4 616 277

Contributions volontaires en nature	31/12/2023	31/12/2022		31/12/2023	31/12/2022
Emplois de l'exercice			Ressources de l'exercice		
Contributions volontaires aux missions sociales			Contributions volontaires liées à la générosité du public		
Réalisées en France	31 382	70 306	Bénévolat	26 051	28 734
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature	2 240	24 888
TOTAL I	31 382	70 306	Dons en nature	3 091	16 684
Contributions volontaires à la recherche de fonds II					
Contributions volontaires au fonctionnement III					
TOTAL	31 382	70 306	TOTAL	31 382	70 306

Fonds déd. liés à la génér. du public	31/12/2023	31/12/2022
Fonds dédiés en début d'exercice	4 486	4 486
(-) Utilisation		
(+) Report		
Fonds dédiés en fin d'exercice	4 486	4 486

Variations des fonds dédiés

	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts (1)	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont rembours.		Montant global (2)	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
Subventions d'exploitation							
TOTAL							
Contributions financières d'autres organismes							
TOTAL							
Ressources liées à la générosité du public							
Pigeonnier	4 486					4 486	
TOTAL	4 486					4 486	
Fonds dédiés sur contributions financières des autorités de tarification aux entités gestionnaires d'ESSMS							
TOTAL							
TOTAL GÉNÉRAL	4 486					4 486	

(1) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif
(2) Montant global = Montant début d'exercice + Report - Utilisations + Transferts

Variations des fonds reportés

	Au début de l'exercice	Augment.	Diminutions	À la clôture de l'exercice
Legs ou donations				
Biens immobiliers destinés à la revente	404 025	97 700	37 000	464 725
TOTAL	404 025	97 700	37 000	464 725
Donations temporaires d'usufruit				
TOTAL				
TOTAL GÉNÉRAL	404 025	97 700	37 000	464 725

Variation des fonds propres 431-5

(art. 153-1 du règlement ANC 2019-04)

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation					
Réserves		500 000			500 000
- dont réserves des activités sociales et médico sociales					
Report à nouveau	2 941 636	1 570 323			4 511 959
- dont report à nouveau des activités sociales et médico sociales					
Excédent ou déficit de l'exercice	2 070 323		118 125	2 070 323	118 125
- dont excédent ou déficit des activités sociales et médico sociales					
Situation nette	5 011 959	2 070 323	118 125	2 070 323	5 130 084
Dotations consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions règlementées					
TOTAL	5 011 959	2 070 323	118 125	2 070 323	5 130 084

Commentaires : néant

COMPTES ANNUELS

2023

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

DETAILS DE COMPTES